



**LE MONTHEY-CHABLAIS
HOCKEY CLUB**

DEVELOPPE UNE FORMATION PRO ET VISE UN
PARTENARIAT REGIONAL FORT ET SOLIDAIRE



WWW.MCHC.CH



**MONTHEY-CHABLAIS
HOCKEY CLUB**

CHARTRE DU MCHC



WWW.MCHC.CH

SOMMAIRE :

1. Portrait du Club	p.2
2. Orientation sportive / Formation	p.3
3. Les valeurs du MCHC	p.3
4. Charte du Comité directeur	p.4
5. Charte de l'entraîneur et/ou responsable	p.5
6. Charte du joueur	p.6
7. Charte des parents et des supporters	p.7

Remarque :

Si seules les dénominations masculines sont utilisées dans ce document, les dénominations féminines sont systématiquement sous-entendues.

1. PORTRAIT DU CLUB

Depuis plus de 60 ans le hockey sur glace fait partie de la vie montheysanne. Sa patinoire et la qualité de sa glace ont dépassé les limites du canton. Présent depuis 1942, le hockey montheysan a connu des fortunes diverses. Après des années où quelques irréductibles ont tenté, en vain, de maintenir à flots l'ancien HC Monthey, ce fut une évidence de redémarrer, à la base. Soutenue par les autorités locales, la Swiss Ice Hockey Association ainsi que par l'engouement de parents de hockeyeurs en herbe du Chablais, quelques personnes motivées décidèrent de fonder un club à vocation formatrice et réunificatrice d'une région qui aime ce sport et le pratique pour le plaisir. Ainsi naquit le 8 avril 2008 le :

MONTHEY-CHABLAIS HOCKEY CLUB

Le Club :

Le Comité directeur du Monthey-Chablais Hockey Club (MCHC) est composé de 5 à 13 membres. Pour l'aider dans sa tâche, il a eu l'initiative de constituer une entité supplémentaire - Le Comité éthique - composé de personnes représentantes des milieux politiques, économiques, sportifs et médiatiques dont le soutien permet de garder un regard objectif et réaliste sur les décisions et les engagements pris.

Une Philosophie : éthique et transparence

Ces valeurs nous tiennent particulièrement à cœur afin de reconstruire une image positive. Honnête et respectueux envers tous ses interlocuteurs, le Comité du MCHC se veut transparent dans sa politique de gestion et mettra en action tous les moyens de communication nécessaires afin de respecter sa philosophie ainsi que ses objectifs.



WWW.MCHC.CH

2. ORIENTATION SPORTIVE / FORMATION

Le plaisir du sport et du jeu est au cœur de toutes les activités du MCHC. Notre objectif est d'atteindre une qualité hors pair dans les domaines de la formation, de l'entraînement, de la sécurité et de l'intégration.

Notre offre vise à satisfaire les besoins spécifiques des différents groupes de membres, notamment ceux des enfants, des jeunes, des membres actifs et des seniors. Nous tenons compte du potentiel de chacun et de chaque équipe.

Nous encourageons le sport de compétition dans le domaine du hockey. Nous voulons soutenir de façon optimale nos sportifs de tous niveaux non seulement en leur proposant des entraîneurs qualifiés et des possibilités d'entraînements ciblés, mais aussi en leur permettant de participer avec succès à des compétitions régionales et nationales. L'interaction entre le sport de compétition et le sport de loisir est très importante pour nous.

Nous considérons la pratique d'un sport également sous l'aspect du bien être physique et mental. Autrement dit, le sport est un excellent moyen de rester en pleine forme.

Le respect mutuel et l'honnêteté dans la pratique d'un sport comptent parmi nos principes.

Nous refusons et combattons l'utilisation de méthodes de dopage destinées à améliorer les performances. Nous soutenons les associations faitières contre le dopage selon le principe «cool and clean » instauré par la ligue suisse de hockey sur glace (SIHA).

3. LES VALEURS DU MCHC

Le sport est porteur des valeurs d'efforts individuels, du sens du partage, du respect de soi et des autres, dans un cadre réglementaire librement accepté par chacun. Le respect des règles du jeu est fondamental, mais l'acceptation d'éthique sportive dans sa globalité est elle aussi essentielle.

La priorité d'action du MCHC réside donc dans les valeurs suivantes :

- Le respect de soi, des différentes personnes concernées par la vie du club, du matériel, des arbitres, des dirigeants, des accompagnateurs
- Le respect des règles de jeu
- Le respect du parfait fonctionnement de la structure
- L'esprit d'équipe et le Fair-Play

La vie du club ne s'arrête pas aux compétitions et aux entraînements. Afin de permettre le déploiement d'un projet éducatif et sportif, conserver une ambiance conviviale au sein du club, nous demandons à chacun des membres du club de :

- Participer aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année.
- Dispenser autour d'eux le respect, le Fair-play, la politesse, l'honnêteté, la tolérance et la ponctualité.

Des valeurs essentielles à, impérativement, respecter au sein de l'organisation du Monthey-Chablais Hockey Club (MCHC).

4. CHARTE DU COMITE DIRECTEUR

Le MCHC s'engage à :

- Responsabiliser ses membres dans une structure associative et ainsi contribuer à leur apprentissage de la citoyenneté et de l'humanisme.
- Lutter contre toute forme de violence, de dopage ou de tricherie.

Les Devoirs :

- Le Comité directeur définit l'organisation du Club, assure son fonctionnement à travers différentes commissions élargies auxquelles il fixe les objectifs et les responsabilités. Les descriptifs et rôles des commissions, ainsi que leur constitution, sont à disposition de l'ensemble des membres du Monthey-Chablais Hockey Club.
- Le Comité assume l'entière responsabilité de tout ce qui se passe dans le club, aussi bien sportivement que socialement.
- Le Comité est partisan d'une information et d'une communication ouvertes, objectives et actuelles en misant sur des instruments modernes et éprouvés tels que le programme officiel, le site Internet ou les actions médiatiques actives.
- Afin d'atteindre nos objectifs, le Club travaille en étroite collaboration avec d'autres associations et organisations œuvrant dans le même domaine, telles que : la Ligue suisse de hockey sur glace (SIHA); la Regio League (Ligue amateur); l'Association valaisanne de hockey sur glace (AVHG); Sport, Arts & formation de l'état du Valais.
- Le Comité doit garantir l'équilibre financier de l'association. Outre les cotisations des membres, nous œuvrons pour trouver d'autres moyens de financements, entre autres dans le domaine du sponsoring et des manifestations associatives de divers événements.
- Les dirigeants adhèrent pleinement aux projets sportifs et sociaux du Club.
- Les membres du Comité sont tenus à un devoir de réserve par rapport aux décisions qui sont prises.
- Lors des compétitions, ils épaulent le Directeur technique et ses entraîneurs, mais n'interviennent pas dans le management de l'équipe.
- Le port de la tenue officielle du club est obligatoire lors des rencontres et manifestations.
- Le Comité offre un encadrement personnel, conseils et soutien à ses membres.

Les Droits :

- Le Comité prend les directives nécessaires au bon fonctionnement de la structure.
- Les dirigeants ont autorité sur les joueurs pour faire appliquer les consignes de l'entraîneur et/ou éducateur en son absence.



5. CHARTE DE L'ENTRAINEUR ET/OU RESPONSABLE

L'entraîneur s'engage dans l'intérêt de tous les joueurs et du Club à :

- Faire preuve de loyauté et sportivité.
- Créer un esprit d'équipe et de Club.
- Apporter une éducation, un savoir faire et un savoir être aux jeunes.
- Planifier l'organisation de son travail.
- Respecter les outils de travail mis à sa disposition.
- Adhérer à la politique technique mise en place par le Directeur technique du Club.
- Entretenir un climat d'échanges positifs entre tous les responsables.

Les Devoirs :

- Les entraîneurs et responsables adhèrent pleinement aux projets sportifs et sociaux du Club.
- Les entraîneurs et responsables ont pour tâche la préparation à la pratique du hockey sur glace, à tous les niveaux et sous tous ses aspects, à savoir : la préparation physique, technique et tactique, l'éducation sportive du joueur ainsi que son intégration dans le groupe.
- Ils ont autorité sur le groupe dont ils ont la responsabilité.
- Le port de la tenue officielle du club est obligatoire lors des compétitions ou autres manifestations.
- Ils doivent appliquer et respecter les règles définies par les instances du hockey sur glace (Ligue romande et SIHA) et sont les garants du respect du règlement. Ils sont les premiers responsables en cas de non respect des règles internes du Club.

Les Droits :

- Ils effectuent les choix techniques, tactiques et sont seuls responsables de la composition des équipes.
- Pour atteindre leurs objectifs et/ou devoirs, ils ont l'appui du Comité directeur du Club.
- Les formations complémentaires, validées et cohérentes avec les orientations du MCHC, peuvent être financièrement prises en charge par le Club.



6. CHARTE DU JOUEUR

Le joueur s'engage à :

- Respecter les règles et les fondamentaux du hockey sur glace.
- Etre à jour avec ses cotisations.
- Etre assidu, sérieux et ponctuel aux entraînements et compétitions.
- Encourager ses coéquipiers, respectivement pardonner leurs erreurs éventuelles.
- Etre solidaire.
- Respecter et accepter les faiblesses et les points forts de ses camarades.
- Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
- Accepter la victoire avec modestie sans vouloir ridiculiser l'adversaire.
- Serrer spontanément la main aux adversaires à la fin de la compétition.
- Eviter tous débordements physiques et verbaux pénalisables envers les différents acteurs (joueurs, arbitres, entraîneurs, dirigeants, officiels et spectateurs).

Vis à vis de l'entraîneur ou des dirigeants :

- Etre poli, loyal et les respecter dans l'accomplissement de leurs rôles respectifs.
- Respecter les choix de l'entraîneur notamment pour la composition des équipes.
- Adhérer à l'esprit, aux valeurs et aux choix du MCHC.

Vis à vis du matériel :

- Respecter et ranger le matériel après chaque entraînement.
- Veiller au respect et à la propreté des locaux (vestiaires et patinoire).
- Venir à l'entraînement avec un équipement complet et en bon état, en évitant les objets de valeur.

Vis à vis des officiels :

- Respecter toutes leurs décisions.

Les Devoirs :

- Les joueurs adhèrent pleinement aux projets sportifs et sociaux du Club.
- La participation aux entraînements est obligatoire. En cas d'absence, il faut impérativement prévenir les entraîneurs et responsables concernés.
- Ils doivent s'informer sur les convocations et respecter les horaires. A cet effet, les athlètes doivent prendre contact avec les entraîneurs ou responsables et non l'inverse.
- Les joueurs acceptent et respectent les choix des entraîneurs et responsables.
- Lors des rencontres, ils respectent les arbitres, les officiels, les adversaires, les coéquipiers.
- Les joueurs acceptent et respectent les décisions prises par le Comité directeur.
- Les athlètes doivent respecter le matériel et infrastructures mis à leur disposition.

Les Droits :

- Chaque hockeyeur dispose d'un maillot et de bas lors de rencontres sportives.
- Les infrastructures et le matériel sont mis à la disposition de tous.
- Chaque joueur peut demander des explications au Comité, entraîneurs, responsables et dirigeants sur les choix qui sont opérés.



7. CHARTE DES PARENTS ET DES SUPPORTERS

Les parents qui inscrivent leurs enfants au Monthey-Chablais Hockey Club, s'engagent à :

- Inciter leurs enfants à véhiculer l'esprit sportif en général et du hockey sur glace en particulier.
- Respecter les règles établies par le Club à savoir : la loyauté, la discipline, le respect, la politesse, la propreté ainsi que l'assiduité.
- Ne pas intervenir dans les décisions et choix des entraîneurs et dirigeants du Club.
- Comprendre l'intérêt du sport dans la croissance d'un enfant.
- Comprendre que l'adhésion au Club, c'est s'engager à donner le meilleur de soi-même dans l'intérêt des deux parties.
- Faire preuve de sportivité lors des compétitions.
- Contribuer et soutenir les animations et les déplacements liés à la vie du Club.

Les supporters du MCHC s'engagent à :

- Supporter leur équipe, celle de leur(s) enfant(s), mais aussi toutes celles du Monthey-Chablais Hockey Club. Le bon esprit et la cohésion du club en dépendent.
- Inciter de multiples personnes à venir assister aux différents matchs et s'assurer de leur bon comportement.
- Encourager les équipes du Club en cherchant à les motiver dans les bons moments mais aussi et surtout dans les phases difficiles. On constitue ainsi un support psychologique important qui peut peser sur le sort de la rencontre.
- Mettre en avant les éléments positifs de son club, sans jamais dénigrer, dévaloriser ou insulter l'adversaire.
- Toujours respecter l'arbitre et ses décisions.
- Toujours respecter les supporters des équipes adverses et s'ils ne sont pas respectables se limiter à les ignorer.
- Ne pas hésiter à applaudir une belle action de l'adversaire : le sport s'en trouvera grandi et l'ambiance n'en sera que plus sereine !
- Enfin, ne pas oublier d'applaudir systématiquement l'équipe adverse en fin de partie et au moins aussi fort celle du MCHC quel que soit le résultat si celle-ci s'est comportée vaillamment et loyalement.

